



AIDE AU FINANCEMENT*

BNSSA

Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique

17-25 ANS*

► Formation sur les week-ends de mars et vacances de printemps

► Bonne condition physique et bonne technique de nage requises.

*domicilié sur une commune de la Communauté de communes de Haute Tarentaise (avec justificatif), financement accordé après étude du dossier complet.

Devenez
SAUVEUR
AQUATIQUE

► SUR INSCRIPTION
AVANT LE
28 FÉVRIER 2026

150 € au lieu de 780 € (pour la formation complète)
85 € au lieu de 450 € (si déjà en possession du PSE1)

**RENSEIGNEMENTS ET DOSSIER À RÉCUPÉRER
AU LOCAL DES JEUNES**

Service Jeunesse
Le Local des Jeunes
73, rue de la Bourgeat - Bourg Saint Maurice
04.79.07.27.16 - pij@hautetarentaise.fr
www.hautetarentaise.fr

